

mêlé d'une affaire indigne, parce qu'il s'était procuré des secrets, et que par conséquent n'est pas digne de s'asseoir à la table d'un chevalier. (Applaudissements.) Il aurait pu dû attendre, pour avoir des preuves, que les personnes accusées lui donnassent un certain leur propre culpabilité ! (Rires.) Que doit-on penser d'hommes qui, dans la presse, se d'un tel argument ? Ayant donc fait son devoir avec l'ai... d'hommes de tous les par... disent qu'il ne doit pas être écrasé, que peut-il demander de plus ou de moins, si l'affaire soit examinée à fond par la chambre des communes elle-même. (Applaudissements.) Il a toujours cru que l'enquête n'aurait pas lieu, tant que le ministère pourrai... cher. (Applaudissements.) Il n'a jamais cru que sir *Francis Hincks* avouerait avoir... à cause de son âge avancé, de l'argent à des perspectives d'avenir.

"Quand Sir *John A. Macdonald* l'appelait "un homme", et que, se plaçant la main sur le cœur, il déclarait qu'il n'y avait pas l'ombre de vérité dans les accusations qui avaient été mulées, croit-on qu'il aurait comparu devant un comité et dit qu'un tiers avait en sa possession des documents qui prouveraient toutes les accusations portées contre lui et qu'il n'aurait essayé de détruire ces documents ? (Applaudissements.) Croit-on qu'il aurait parlé devant le comité du télégramme dans lequel il demandait 10,000 autres piastres, affirmant en même temps que si on lui accordait cette somme, il n'en demanderait pas davantage ? (Applaudissements.) Les circonstances ont, dans cette question de délai, constamment favorisé le ministère, mais la providence, au contraire, lui a toujours été opposée. Aujourd'hui, nous avons la providence d'un côté et la prorogation de l'autre ; et si nous défendons nos propres intérêts, nul doute que la providence remportera la victoire. (Applaudissements.) Il remercie les hommes de talent qui se sont joints à lui pour mener cette affaire à bonne fin ; — ceux qui ne sont pas tous du même parti auquel il appartient, mais qui lui ont énergiquement prêté leur concours. Il y a en vérité autant de conservateurs que de libéraux qui se sont profondément humiliés en pensant que les prérogatives de la couronne ont été trahies à la boue pour mettre à l'abri des hommes qui se sont rendus coupables des plus grands crimes contre la liberté du peuple.

"Sir *John A. Macdonald* a toujours été en faveur d'une commission royale, mais la chambre n'a pas voulu se rendre à ce désir. Cependant les honorables membres ont la préférence qu'ils recevront cette bénédiction, et nul doute qu'il tarde beaucoup à Sir *John A. Macdonald* de prouver sa propre culpabilité. (Applaudissements.) Ils doivent voir, néanmoins, que Sir *Francis Hincks* ne s'est pas avancé avec beaucoup d'empressément lorsqu'il a été appelé à déposer son témoignage ; mais, devant cette commission bénie, il trouvera sans peut-être son accusateur. Il ne le croit pas. Sir *Hugh*, d'après son opinion, quand il sera appelé devant la commission, dira qu'il ne peut s'incriminer lui-même. Les commissaires diront comme lui, et l'honorable monsieur se frottera alors les mains et dira qu'il n'avait jamais pensé à cela, et en est excessivement chagrin. (Applaudissements.) Il a déclaré dans le parlement qu'il pouvait prouver les accusations qu'il avait portées, et il dit encore que, quoiqu'un outrage ait été fait au parlement, le parlement pourra enfin vider entièrement cette question. (Applaudissements frénétiques.)

"M. *Dorion* dit qu'au lieu de prononcer un discours, il suggérera qu'un ajournement lieu jusqu'à sept heures, et de nommer un comité qui sera chargé de préparer les résolutions qui devront être adoptées.

"Il ne dira qu'un mot du bill des serments. A qui la faute si les témoignages n'ont encore été rendus sous serment ?

"C'est la faute de ceux qui ont, comme cela ne se fait jamais habituellement, en bill des serments en Angleterre, même avant l'ajournement du parlement, car on l'a vu que depuis plusieurs années les bills n'ont été envoyés en Angleterre que trois mois avant la session, et après que tous les actes eussent été imprimés et reliés et envoyés en même temps. Cependant, il y a deux actes, l'un du parlement fédéral et l'autre de celui d'Ontario, quoique sujets à la même objection, n'ont jamais été désapprouvés jusqu'à présent. On a désavoué, dit-il, par conséquent, être obtenu par quelque influence, — il ne la nommera pas le but de dérober à la justice les hommes qui avaient deshonoré le nom canadien. C'est de prérogative qui doit être employé pour protéger la liberté des citoyens a été employé aujourd'hui pour l'enchaîner, et cet acte créera dans tout le pays une excitation à la